

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 26 juillet 2013 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne  
Mme. Gisèle Héroult  
M. Neil Gervais

M. Gilles Dionne  
Mme. Claudette Béland-Pleau  
M. Gélinault Dionne

Formant quorum sous la présidence du Maire.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

**139-07-2013 RELANCE PARC DES CHUTES COULONGE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc des Chutes Coulonge constitue l'attraction touristique la plus populaires de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et possiblement de la MRC Pontiac;

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc des Chutes Coulonge attire annuellement une moyenne de 20,000 visiteurs dans notre région et donc des retombés économiques importantes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc des Chutes Coulonge est présentement complètement fermé, pour une période indéterminée, après avoir subi des dommages importants causés par la tempête qui s'est abattue sur la région le 19 juillet dernier. On a pu constater des pertes matérielles et écologiques importantes.

**CONSIDÉRANT QUE** tous les employés du Parc des Chutes Coulonge sont maintenant sans emploi;

**CONSIDÉRANT** la publication des dernières statistiques en regard de notre collectivité et de la MRC Pontiac

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc des Chutes Coulonge ne possède pas les ressources et capacités financières pour se remettre d'un tel désastre;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture permanente de cet attrait touristique et historique serait pour la région une calamité totale.

**IL EST POUR CES MOTIFS.**

Proposé par M. Gilles Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité supporte le Parc des Chutes Coulonge dans leur projet de relance.

Que cette Municipalité implore le ministère de la sécurité publique à décréter un arrêté ministériel pour la tempête qui a dévasté notre région et par le même aux différentes instances gouvernementales pour leur assistance financière sur la remise à niveau du Parc des Chutes Coulonge.

**140-07-2013 LEVEE DE LA SESSION.**

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 19:35

.....  
M. Leslie L. Bélair  
Maire.

.....  
M. Eric Rochon  
Secrétaire-Trésorier.